

Transactions Immobilières depuis 1927

BAREME DES HONORAIRES

(au 04 Avril 2017) – Taux TVA en vigueur: 20%

HONORAIRES DE VENTES

- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur
- Dans le cadre d'une délégation de mandat, le barème des honoraires applicable est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial.
- Le montant des honoraires, TVA incluse, est calculé sur le prix hors honoraires

Vente jusqu'à <u>30.000 €</u>	10%
Vente de <u>30.001 €</u> à <u>100.000 €</u>	8%
Vente de <u>100.001 €</u> à <u>150.000 €</u>	7%
Vente de <u>150.001 €</u> à <u>200.000€</u>	6%
Vente de <u>200.001 €</u> à <u>500.000 €</u>	5%
Vente de <u>500.001 €</u> à <u>1.300.000 €</u>	4%
Vente au <u>dessus de 1.300.000 €</u>	3%

HONORAIRES DE LOCATIONS

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 Juillet 1989 – art 5) :

Le montant des honoraires, TVA incluse, est calculé à partir de la surface habitable

- Honoraires d'entremise et négociation : 10€ du m² à la charge du bailleur.
- Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ du m² à la charge du bailleur et 12€ du m² à la charge du locataire.
- Honoraires d'état des lieux d'entrée : 3€ du m² à la charge du bailleur et 3€ du m² à la charge du locataire.

Locaux de droit commun, professionnels et stationnements (parking, box) :

1 mois de loyer, provision pour charges incluses, à la charge de chacune des parties

RAPPORTS D'AVIS DE VALEURS ECRITS

200 € (par rapport rédigé), TVA incluse, à la charge du demandeur

Cabinet Fourny

2 Rue de Condé sur Noireau (Place de la Mairie) - 94300 VINCENNES

Tel. : 01 48 08 46 55 - Fax : 01 48 08 37 32 - fourny@orpi.com

SARL au capital de 7622,45 € - APE 6831Z - R.C Créteil B 381 294 826 - CPI 9401 2015 000 002 618 - Siret 381 294 826 000 15

TVA Intracommunautaire n° FR 59381294826 - Garantie GALIAN : 89, rue de la Boétie - 75008 Paris montant 320 000 €

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

www.cabinetfourny.comwww.orpi.com